#### - MODE D'EMPLOI -

Pour que votre enfant soit accueilli dans le centre de loisirs de votre choix, vous devez l'inscrire à l'aide de ce bulletin d'inscription.

- 1. Remplissez les deux volets de ce bulletin en indiquant les jours de présence de votre enfant au centre de loisirs.
- 2. Détachez la partie du bulletin qui vous est réservée. Conservez-la précieusement.
- 3. Déposez le bulletin dans l'urne prévue à cet effet, située dans le hall de votre école ou remettez-le au centre de loisirs le mercredi, **pour la période 5** entre le 8 et le 22 juin 2011 et **pour la période 6** entre le 7 et le 22 juillet.
- **4**.En cas de première inscription, il convient de remplir également la fiche de renseignements sanitaires et administratifs à retirer auprès d'un centre de loisirs.

## Besoin d'un renseignement?

- >Vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur ce nouveau dispositif ?
  >Vous souhaitez obtenir de l'aide pour remplir ce bulletin ?
- Les animateurs référents sont à votre écoute chaque jour à l'école et tous les mercredis au centre de loisirs.
- → Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de la Circonscription des affaires scolaires dont vous dépendez :

Arrondissement	Téléphone
1 <sup>er</sup> /2 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup>	01.44.82.66.00
5°/13°	01.71.18.74.74
6º/14º	01.40.46.44.44
<b>7</b> °/15°	01.56.56.17.82
8°/9°/18°	01.55.26.27.59

Arrondissement	Téléphone
10°/19°	01.53.26.85.61
11º/12º	01.49.29.47.23
16º/17º	01.53.05.25.50
20e	01.40.33.53.66

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer l'inscription, la présence et la facturation des enfants en centre de loisirs. Les destinataires des données sont la Mairie de Paris, Direction des affaires scolaires, Sous-direction de l'action éducative et périscolaire.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction des affaires scolaires – Sous-direction de l'action éducative et périscolaire, Bureau des centres de loisirs et des séjours, 3 rue de l'Arsenal 75181 Paris cedex 04.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

TOUTE L'INFO au 3975\*et sur PARIS.FR

Prix d'un appel local à partir d'un poste

## MAIRIE DE PARIS

Direction des Affaires Scolaires

# Bulletin d'inscription

au CENTRE DE LOISIRS



## **VACANCES D'ÉTÉ**

• PÉRIODE 5 :

JUILLET FT/OU AOÛT

(du 4 juillet au 2 septembre 2011)

> L'INSCRIPTION a lieu entre le 8 et le 22 juin 2011

PÉRIODE 6 :

AOÛT

(du 4 août au 2 septembre 2011)

> L'INSCRIPTION a lieu entre le 7 juillet et le 22 juillet 2011

	Réservé
à	l'administration

Nom et fonction de la personne procédant à l'inscription

Identité				 							
IOM	 ••••	• • • • •	••••	 ••••	•••	••••	•••	•••	••	•••	
,											

PRÉNOM \_\_\_\_\_\_\_
DATE DE NAISSANCE\_\_\_\_\_

ÉCOLE \_\_\_\_\_

CENTRE DE LOISIRS : ☐ MATERNEL ☐ ÉLÉMENTAIRE

Coordonnées téléphoniques de la personne à contacter en cas d'urgence :

### Merci d'entourer les jours de présence de votre enfant

L'été, les centres de loisirs accueillent les enfants uniquement à la journée.

# Calendrier : vacances de juillet

04/07	05/07	06/07	07/07	08/07
11/07	12/07	13/07		15/07
18/07	19/07	20/07	21/07	22/07
25/07	26/07	27/07	28/07	29/07

Calendrier : vacances d'août

				1
01/08	02/08	03/08	04/08	05/08
08/08	09/08	10/08	11/08	12/08
	16/08	17/08	18/08	19/08
22/08	23/08	24/08	25/08	26/08
29/08	30/08	31/08	01/09	02/09

NOM	l'enfant				
	CANCE				
	SSANCE				
CENTRE DE L	DISIRS : ☐ MA	TERNEL 🗆	ÉLÉMENTAII	RE	

### Merci d'entourer les jours de présence de votre enfant

L'été, les centres de loisirs accueillent les enfants uniquement à la journée.

Calendrier : **vacances de juillet** 

04/07	05/07	06/07	07/07	08/07
11/07	12/07	13/07		15/07
18/07	19/07	20/07	21/07	22/07
25/07	26/07	27/07	28/07	29/07

Calendrier : vacances d'aoû

01/08	02/08	03/08	04/08	05/08
08/08	09/08	10/08	11/08	12/08
	16/08	17/08	18/08	19/08
22/08	23/08	24/08	25/08	26/08
29/08	30/08	31/08	01/09	02/09